



# PETITION

## **PROTEGEONS LES MAISONS DE LA RUE DANTON ET LE SEUL QUARTIER PAVILLONNAIRE ET HISTORIQUE DE FLEURY-LES-AUBRAIS**

Dans la modification n°3 du PLUm, la mairie de Fleury-les - Aubrais demande d'identifier « Bâtiments ou ensembles de bâtiments remarquables » deux quartiers.

Ainsi, **l'association des Riverains du Clos de Lapanty demande :**

**1- d'identifier et protéger les maisons n°22-26-28-30 rue Danton**, les seules construites entre la rue Carnot et la rue Dessaux, indispensables donc pour conserver l'identité pavillonnaire et historique du quartier.

**2- d'identifier et protéger dans son ensemble notre quartier pavillonnaire et historique**, rue Lazare Carnot, rue Danton, rue de Joie, rue Arago.

Ce quartier est composé de 57 maisons de la reconstruction d'après-guerre et de maisons de la fin XIXème, début XXème ayant survécu aux bombardements de la guerre 39-45.

Les maisons de la fin XIXème, début XXème sont toutes identifiées à l'article L .151-19 du code de l'urbanisme et de ce fait elles ne peuvent être ni démolies ni dénaturées. De façon injuste les maisons 26-28-30 de la rue Danton sont les seules à ne pas être identifiées.

**Protégeons les maisons de la rue Danton et le seul quartier pavillonnaire et historique de la commune.**

